

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



16028049



Dépôt au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE
Division de Verviers
12 FEV. 2016

Greffier Greffier

N° d'entreprise : 0421.167.367

Dénomination

(en entier) : **M. BONTEN**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE DE BATTICE 156 - 4880 AUBEL

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démissions et nominations des Administrateurs et Administrateurs Délégués

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29/10/2015

1.COMPOSITION DU BUREAU

La séance est ouverte à 20 heures au siège social sous la présidence de Monsieur Marc BONTEN, président du Conseil d'Administration.

2.COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Tous les actionnaires signent la liste des présences ci-jointe.

Après contrôle des représentations, le Président constate que, suivant la liste des présences ci-annexée, les actionnaires possédant la totalité des actions sont présents.

Par conséquent l'Assemblée est valablement constituée pour délibérer et décider sur les points mis à l'ordre du jour sans qu'aucune justification soit nécessaire quant aux convocations.

3.ORDRE DU JOUR

Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour comporte les points suivants :

- 1.Démissions de tous les Administrateurs et Décharge.
- 2.Nomination de nouveaux Administrateurs.
- 3.Changement de représentant permanent de BDO

4.DELIBERATION ET RESOLUTION

L'Assemblée constate qu'elle est valablement constituée et entérine l'exposé du Président.

A l'unanimité, l'assemblée décide :

d'accepter la démission à effet du 29/10/2015 de tous les Administrateurs, pleine et entière décharge leur est donné pour l'exercice de leur mandat.

La liste des Administrateurs démissionnaires est reprise ci-dessous :

- Invest Minguet Gestion S.A. représentée par Monsieur Laurent Minguet,
- Horizon 3D SPRL, représentée par Monsieur Serge Lejeune,
- Bolima S.A. représentée par Monsieur Marc Bonten,
- R. Ortmans SPRL, représentée par Monsieur Régis Ortmans.
- B.U.I.L.D S.A. représentée par Monsieur Marc Bonten - Démission en tant qu'Administrateur et Administrateur Délégué.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2016 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

L'Assemblée décide de nommer les administrateurs suivants :

1. La SA Bolima 0447.824.056 dont le siège social se trouve rue Donsart, 22 à 4880 Aubel, représentée par son représentant légal Monsieur Marc Bonten,
2. Monsieur Marc Bonten NN 680413-161-32 domicilié rue Donsart, 22 à 4880 Aubel.

Ils acceptent leur mandat qui prend cours ce jour pour une durée de 6 ans prenant fin à l'assemblée générale du 15/06/2021.

Après l'assemblée générale, le conseil d'administration se réunit pour nommer la S.A. BOLIMA représentée par son représentant légal Monsieur Marc Bonten, Administrateur-Délégué de la S.A. M. BONTEN, elle accepte son mandat.

En date du 11/11/2012, l'assemblée générale a nommé BDO réviseurs d'entreprise Soc.Civ.SCRL aux fonctions de commissaire pour les exercices se terminant les 31/12/2013, 2014, 2015. BDO réviseurs d'entreprise a désigné en qualité de représentant permanent Mr. Michel Grignard. BDO réviseurs d'entreprises a décidé de changer de représentant permanent et désigne à cette fonction, à dater du 1/10/2015, Mr. Cédric Antonelli. L'assemblée accepte ce changement.

4.FIN DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est levée à 21 heures, après lecture et approbation du présent Procès-Verbal.

Marc BONTEN
Administrateur

S.A. BOLIMA
Représentée par son représentant légal
Marc BONTEN

- Déposé en même temps le P.V. de l'Assemblée Générale du 29/10/2015 signé en original.